

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal vous convient à participer à la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918, qui aura lieu **le Lundi 11 novembre 2019 à 10h00 au Monument aux Morts.**

Programme :

9h45 : *rendez-vous devant la Mairie*

10h00 : *début de la cérémonie, allocutions et dépôt de gerbe au monument aux morts en présence d'un piquet militaire du 503ème régiment de train Nîmes-Garon, des Sapeurs-Pompiers de Vergèze et des enfants de l'école de Mus.*

Après la cérémonie, un vin d'honneur sera servi en mairie.

Nous comptons vivement sur votre présence et de celle de vos enfants.